



---

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET 2026

Avis public est par la présente donnée par Magali Filocco, directrice générale de Venise-en-Québec, à tous les contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi 28 janvier 2026 à 19 h, situé au 239, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest, se prononcera sur les sujets suivants :

- Adoption du budget 2026
- Adoption du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

Lors de ces séances, les délibérations porteront exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.

DONNÉ ce 20<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026

---

Magali Filocco  
Directrice générale et greffière-trésorière  
20 janvier 2026

---

## Certificat de publication

Je, Magali Filocco, directrice générale de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 20 janvier 2026.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Magali Filocco, directrice générale de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés sur le site Internet de la Municipalité le 20 janvier 2026.

---

Magali Filocco  
Directrice générale et greffière-trésorière  
20 janvier 2026